EVALUATION QUANTITATIVE DE L'ALTERNANCE PHONETIQUE DU /a/ IMPORTANCE DE L'ENTOURAGE CONSONANTIQUE

J. VAN EIBERGEN

Institut de la Communication Parlée, URA CNRS n° 368 Grenoble, France

ABSTRACT

This study attempts to show the statistical importance of the realisations [±] of the french voyell /a/. It also brings out the phonological rules of its obliteration on a phonetic level. Finally, the influence of the consonantical context on this voyell is brought out.

1. INTRODUCTION

La voyelle /ə/ appelée couramment "muette" ou "latente" et plus plus spécifiquement "schwa" les par des phonologues, constitue un particularismes du français. Elle se caractérise par une variation de réalisations [±] dans la chaîne parlée. A cause de cette alternance vocalique unique en français, nous qualifierons ce /ə/ de pour donner l'image de deux unités séparées dont chacune d'elles appartient à la même entité. L'élaboration des règles d'effacement ou de maintien de cette voyelle sur un plan phonologique et phonétique, est d'autant plus complexe que les facteurs déterminant son fonctionnement sont nombreux et qui plus est, se situent à des niveaux différents (phonétique, phonostylistique, sociolinguistique..)

2. EVALUATION QUANTITATIVE DE L'ALTERNANCE DU /2/

Nous nous proposons de présenter tout d'abord des résultats statistiques [4] concernant la double réalisation du /ɔ/ à partir d'un corpus de français vernaculaire, à caractère spontané et implicatif, de 17 000 phones environ [3]. C'est dans ce type de français que les effacements du /ɔ/ sont les plus fréquents en effet, le nombre d'occurrences de sa réalisation [-] le classe au deuxième rang après le [a], par rapport à l'ensemble des unités vocaliques et consonantiques recensées. D'autre part, parmi les autres unités phoniques réalisées [-], le /ɔ/ représente, à lui seul, plus de 80% de ces

effacements. Le nombre de /ə/ réalisés [-] par rapport à ceux réalisés [+] est trois fois supérieur. Par ailleurs, 65% des réalisations du /ə/ sont en position interconsonantique dont un quart seulement se réalise [+]. Son rôle de liant ou d'isolant consonantique est bien un des plus importants et ceci explique que la majeure partie des travaux de recherche porte sur la bifidité du /ə/ dans cette position. Le pourcentage des groupes consonantiques résultant de l'effacement du /ə/ correspond à 33% de l'ensemble des groupes recensés. Le pourcentage de chaque type de groupes augmente proportionnellement en fonction du nombre de consonnes contenues dans ces groupes: le /a/ est responsable de la réalisation de 30,4% des groupes de 2 consonnes, de 50,2% des groupes de 3 consonnes, de 90,5% des groupes de 4 consonnes et des qualques pares groupes et des qualques pares groupes et des qualques pares groupes et des qualques qualque consonnes et des quelques rares groupes de 5 consonnes. Parmi ces groupes, 80% se situent à la frontière de mot.

Enfin, dans la mesure où le /a/ peut toujours passer du zéro phonique à sa réalisation effective, il peut apparaître aussi pour jouer le rôle de processus d'attente ou d'hésitation et cela représente statistiquement 37% de ses réalisations [+]. Il existe d'autres pauses vocaliques mais le /a/ représente de loin le pourcentage le plus élevé, soit 66,8% des occurrences de ce type de processus

d'attente.

3. APPLICATION DES RÈGLES P H O N O L O G I Q U E S D'EFFACEMENT DU /ə/

Nous avons ensuite testé la validité des règles phonologiques d'effacement du /ə/ [2], à partir de notre corpus. Ces règles concernent majoritairement le /ə/ en contexte consonantique et nous nous limiterons à ce type de contexte problématique.Il existe de nombreux facteurs qui expliquent la bifidité du /ə/ en position interconsonantique, tels que

sa place par rapport à l'accent, par rapport à la coupe syllabique. Intervient aussi le type de français réalisé en fonction d'une situation de communication donnée. F. DELL a retenu surtout la place du /ə/ par rapport à la pause, le nombre de consonnes précédant ou suivant le /ə/ et la nature de ces consonnes. C'est le nombre de consonnes précédentes qui détermine principalement les réalisations de la voyelle bifide. Interviennent ensuite, dans certains cas seulement, celles qui suivent le /ə/ en fonction du nombre de celles qui le précèdent. Enfin, la nature des consonnes entre en jeu et leur place les unes par rapport aux autres.

Nous rappellerons brièvement les règles de F. DELL en donnant pour chacune, des exemples cités par lui-même et les résultats obtenus tirés de l'application de

ses règles sur notre corpus.

3.1. Précédé d'une consonne.

En début de groupe rythmique et en syllabe initiale de mot "v(e)nez ici", "d(e)vant moi". La règle d'effacement est facultative et le /ə/ tombe d'autant plus facilement qu'il est éloigné de l'accent principal de groupe rythmique. Précisons que F. DELL considère que les /a/ appartenant à des monosyllabes fonctionnent de la même manière que ceux en syllabe initiale de mot. Le /e/ne s'efface pas, en revanche, dans un contexte consonantique occlusif "te casse pas la tête", " de quoi tu te plains". Nous avons rencontré plusieurs contreexemples dans des monosyllabes, mais aus.
"d*puis". dans des Dans polysyllabes, exemples, les deux consonnes en contact, après effacement du /e/ sont sourdes, de nature ou par assourdissement. Le caractère sourd du contexte semble faciliter l'effacement du /ə/ et nous observerons ce phénomène dans bien d'autres positions. Retenons malgré tout qu'il s'efface une fois sur cinq environ dans ce type de position sauf dans le mot outil "je" très fréquent dans le français vernaculaire. En effet, plus de 77% de /ə/ dans cette position se sont réalisés [-]

après effacement, "j* prends", ou dans un contexte sonore, "j* vois".

A l'intérieur du groupe rythmique et toujours en syllabe initiale de mot, le /ɔ/s'efface facultativement, "la s(e)crétaire".

Cette règle d'effacement est facultative.

Dans notre corpus, une forte majorité de /ɔ/se sont effacés dans cette position. Par ailleurs, F. DELL parle d'exceptions à cette règle, des mots tels que "guenon", "peser", "vedette". Parmi les dites

que ce soit dans un contexte assourdi

exceptions le /ə/se réalise [+] pour éviter des groupes consonantiques rares en français, "guenon", "guenille" et inexistants dans cette position. IL se maintient aussi dans certains entourages consonantiques tels que -b+e+d-= "bedeau", -l, s+e+vr-"levraut", "sevrer" dans lesquels interviennent les consonnes qui suivent. Dans de nombreux mots dits "littéraires" et souvent bisyllabiques le /ə/ne s'efface pas non plus, "semonce", ledit". Enfin, rares sont malheureusement les cas d'opposition phonologique du type "belette", "blette".

ot, "ach*teur", |/ə/ s'eff A l'intérieur de mot, "massiv*ment", le s'efface massivement, solidatoriement. F. DELL relève par ailleurs des exceptions à cette règle, "champenois", "attenant", "dépecer", et considère ces mots d'un usage peu fréquent. Mis à part dans le premier exemple, il y a la présence de préfixe; le /ə/ fonctionnerait alors comme en syllabe initiale de mot. Dans notre corpus, nous avons rencontré le même phénomène "enregistré", "démesure". F.DELL précise aussi que le /ə/ se maintient devant un groupe [lj] même s'il n'est précédé que d'une seule consonne "hôtelier". Ceci montre que les consonnes qui suivent dans aussi interviennent fonctionnement du /ə/

En fin de polysyllabe, "une vieill* courtisane", le /a/ tombe obligatoirement. F. DELL exclut évidemment les cas où les mots qui suivent commencent par un "h" aspiré. Il écarte aussi les contextes où le /a/ est suivi du mot "rien", dans lesquels sa réalisation est variable, "il mang(e) rien". Dans notre corpus, la règle d'effacement s'est appliquée sauf lorsque le /a/ était un processus d'attente car il peut apparaître parfois, dans le groupe rythmique, "une page spéciale".

rythmique, "elle est trop petit*", la règle d'effacement est obligatoire. F. DELL propose de considérer les mois "lorsque, puisque etc.." non comme des exceptions mais comme des mots composés dont le deuxième terme est "que". Il fonctionnent alors comme des monosyllabes qui ne s'effacent jamais en fin de groupe rythmique devant une pause. Hormis ces mots outils, nous avons dénombré de nombreux contextes dans lesquels le /a/a été maintenu. Il joue alors le rôle de processus d'attente. A quel niveau doit-on formaliser des règles rendant compte de ce type de réalisation [±]?

3.2. Précédé de deux consonnes

La chute du /ə/ dépend essentiellement de la nature des consonnes qui le précédent. En syllabe initiale de mot et à l'initiale ou à l'intérieur de groupe rythmique, lorsque les deux consonnes appartiennent au même mot le /ə/ n'est jamais réalisé [-], non pas à cause de sa position, mais parce que les groupes consonantiques dans cette position, sont des suites – occlusive + constrictive –, "prenez tout", sauf dans le mot "squelette", dans lequel le /ə/ sera aussi maintenu.

En syllabe initiale de mot, lorsque les deux consonnes sont séparées par une frontière de mot, "j'arriv* demain", le /a/ ne s'efface jamais sauf dans certains mots qui seraient prononcés avec un débit très rapide, "quell* s*main*". Nous avons trop d'exemples dans notre corpus dans lesquels le /a/ s'est réalisé [-] pour considérer qu'il s'agit d'exceptions, "pour d*main", "j'ai pas mal c* matin". Son effacement dépend, dans ce cas, de la nature du groupe consonantique le précédant. En effet, si ce groupe commence par un [R], il peut se réaliser [-]. S'il commence par un [1], cette liquide doit être suivie par une constrictive; si au contraire elle est suivie par une occlusive le /a/ se maintient.

"pas mal de copains".

A l'intérieur d'un polysyllabe, "surgelé", "entretien". Pour F. DELL, le /a/ ne s'efface jamais dans cette position. Comme en syllabe initiale, tout dépend de la nature des consonnes. Dans nos exemples, le /ə/ s'est effacé après un groupe consonantique commençant par un dans des mots comme gouvern*mental", "charg*ment" "vers*ment" etc. On a des réalisations [+] /ə/ dans un même contexte consonantique mais dans des mots peu fréquents, "prosternement", "regorgement", "ressourcement". On peut en conclure que le /ə/ s'effacerait dans ce contexte à condition que le groupe de consonnes qui le précèdent commence par un [R] et à condition que le mot soit très fréquent.

En fin de groupe rythmique, le problème est identique à celui du /ə/ précédé d'une consonne. La voyelle bifide peut se réaliser [+] et jouer alors le rôle de processus d'attente.

2.3. En syllabes contiguës

F. DELL traite à part les suites de /ə/
contenues dans des syllabes qui se
succèdent. Il énonce un principe
fondamental qui régit sa réalisation [-]:
les règles d'effacement peuvent supprimer
autant de schwas qu'on veut tant que leur

effacement n'engendre pas de groupes de trois consonnes dont les deux dernières étaient isolées par un /ə/. Autrement dit, dans la suite - vc əcə - le premier /ə/ peut s'effacer, le deuxième est alors précédé de deux consonnes et doit être maintenu; seul un schwa peut s'effacer dans cette suite.
D'après lui, l'énoncé "il veut que ce travail soit bien fait" n'a que deux réalisations possibles: "veut qu* ce travail" ou "veut que c* travail". La formation de groupes de 3 consonnes dus à l'effacement de cette voyelle est malgré tout possible si la distribution des éléments consonantiques par rapport au(x) /ə/ permet l'application des règles d'effacement. Dans l'exemple de F. DELL "prenez l* train", le /ə/ du monosyllabe n'est pas maintenu car il n'est précédé que d'une seule consonne. Nous avons rencontré 16 contextes de /ə/ en syllabes contiguës dans lesquels deux effacements successifs se sont produits en contradiction avec le principe fondamental énoncé par F. DELL, "il faut que* j* travaill*". Le caractère sourd par nature ou par assourdissement des consonnes, après la chute du /ə/ semble faciliter son effacement.

4. CONCLUSION

La fréquence des réalisations [±] du /a/ est extrêmement élevée dans la chaîne parlée et cette voyelle pose encore de nombreux problèmes quant à son fonctionnement Pour expliquer cette variation de réalisation il faut tenir compte des différents facteurs déterminant son fonctionnement et tenter de les hiérarchiser les uns par rapport aux autres de telle sorte que l'on puisse trouver des règles conditionnelles contextuelles d'effacement. Ces règles devraient expliciter d'une part, les exceptions aux règles obligatoires, d'autre part, le caractère facultatif des règles de F. DELL.

5. RÉFÉRENCES

[1] LUCCI, V. (1978), "Reconnaissance des variantes socioculturelles et situationnelles du français parlé. Evaluation des paramètres". Bulletin de l'Institut Phonétique de Grenoble, 7, 33-66.

[2] DELL, F. (1985), "Les règles et les sons", Hermann.

[3] VAN EIBERGEN, J. (1986), "Corpus d'un français vernaculaire à caractère spontané et d", Bulletin de l'Institut de Phonétique de Grenoble, 15, 35-73.

[4] VAN EIBERGEN, J. (1986), "Réalisations et rôles du g bifide", Thèse de 3ème cycle, Institut de Phonétique de Grenoble, 337 p.